

Vivre et Entreprendre à l'heure de l'ouverture...



Chers entrepreneurs, chers amis,

Cela fait déjà plusieurs années que Vivre et Entreprendre entretient des liens étroits et privilégiés avec la ville de Fontenay-sous-Bois et ses entrepreneurs. C'est d'ailleurs principalement grâce à la mairie et à ses services économiques qu'une première édition du CAREEP (Carrefour des Entreprises de l'Est Parisien) a pu voir le jour en septembre dernier sous la présidence de notre club.

Après la création de Vivre et Entreprendre en 2002, de nombreuses entreprises fontenaysiennes nous ont rapidement rejoints, elles font aujourd'hui partie de nos adhérents actifs !

Par ailleurs, la proximité de Fontenay-sous-Bois avec le territoire de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne, la complémentarité de nos tissus économiques respectifs et leur articulation autour d'un axe stratégique de développement comme Val de Fontenay ont occasionné un rapprochement inéluctable !

Ainsi, suite à notre rencontre avec Madame Murielle Michon, adjointe au Maire de Fontenay-sous-Bois en charge du Développement économique, nous avons décidé de sceller notre partenariat en ouvrant officiellement Vivre et Entreprendre aux entreprises fontenaysiennes.

Un cocktail de présentation de nos activités sera organisé par la mairie de Fontenay et nous-même le mardi 16 juin prochain, à l'Hôtel de Ville de Fontenay-sous-Bois. Toutes les entreprises de Nogent, Le Perreux et Fontenay-sous-Bois seront invitées à y participer.

Avec cette nouvelle ouverture, nous sommes sur le point d'initier une solidarité de fait entre nos territoires qui, à l'image de la construction de l'Union européenne, utilise comme porte d'entrée la collaboration économique, porteuse d'innombrables et fructueuses synergies.

A très bientôt ! Amicalement
Andrée Malissein

Vivre et Entreprendre

Association loi 1901

14, rue du Viaduc
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 43 24 78 99
Fax : 01 43 24 85 92
E-mail : vivre.entreprendre@
agglo-valleedelamarne.fr

www.vivreetentreprendre.com

Lettre N° 17 - Juin 2009
N° ISSN 1769-7697

Agenda

2 juin 2009 - 9h

Rencontre avec la CCIP 94
INFA - Nogent-sur-Marne

11 juin 2009 - 9h - 17h

Forum de l'Entrepreneuriat
CCIP 94 - Créteil

16 juin 2009

Planète PME
Palais des Congrès - Paris

16 juin 2009 - 18h

Cocktail des Entrepreneurs
Hôtel de Ville de Fontenay-sous-Bois

19 juin 2009 - 18h

Pique-nique d'été des entrepreneurs
INFA - Nogent-sur-Marne

5 septembre 2009

Rentrée des associations
CDBM - Le Perreux

6 septembre 2009

Village des associations
Rue Gallieni - Nogent

Nos récentes manifestations

5 mai 2009 - Présentation d'OPCALIA Ile de France

Dans le cadre de sa réunion mensuelle de mai, Vivre et Entreprendre a reçu Olivier Gauvin, Délégué régional d'OPCALIA, organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) au titre de la formation professionnelle, ayant comme caractéristique d'être interprofessionnel et interbranche. OPCALIA met en oeuvre tout un ensemble de services à destination des petites structures en matière de formation professionnelle (plus d'infos : www.opcalia.com).

9 avril 2009 - Handi-café - Fontenay sous Bois

Co-organisé par la Mairie de Fontenay-sous-Bois et les Services Publics de l'Emploi cette manifestation a permis à des demandeurs d'emploi handicapés de rencontrer de nombreux employeurs en un seul lieu pendant une matinée toute entière. Ces derniers ont par ailleurs pu profiter de leur présence sur l'événement pour se renseigner auprès des SPE sur les dispositifs mis en oeuvre pour faciliter l'embauche de personnels handicapés.

7 avril 2009 - Présentation des projets d'immobilier d'entreprises de la Vallée de la Marne (cf article ci dessous)

3 avril 2009 - Journées du Développement Durable

Une soirée dédiée au Développement Durable s'est déroulée au Cinéma Royal Palace de Nogent. A cette occasion, un documentaire portant sur les risques liés à nos modes de culture agricole et d'alimentation a été diffusé aux entrepreneurs. Ces derniers ont pu également écouter les témoignages de SOLACTIVA, entreprise adhérente de Vivre et Entreprendre, élaborant des solutions énergétiques alternatives et de l'AMAP



(Association pour la Maintien d'une Agriculture Paysanne). Les participants ont particulièrement apprécié qu'au-delà du constat alarmant de notre situation environnementale, la soirée ait surtout mis en avant des solutions constructives visant à remédier à cela.

17 mars 2009 - Petit déjeuner d'accueil des nouveaux adhérents

Rendez-vous incontournable pour tout connaître du fonctionnement de l'association, ses événements, ses ateliers de travail et son programme.

12 mars 2009 - Soirée Info-échanges

Le 12 mars dernier s'est tenue une soirée Info-échange dont le but a été de présenter les solutions offertes pour anticiper les difficultés économiques et financières des entreprises en temps de crise. Cette réunion a été animée conjointement par Claudie Mailfait-Dupont, avocat, et Catherine Royneau, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - Val de Marne (Retrouver le contenu de leurs interventions sur le site de Vivre et Entreprendre : www.vivreentprendre.com).

9 mars 2009 - « Journée internationale des femmes »

A l'occasion de la Journée internationale des femmes, Andrée Malissein, la Présidente de Vivre et Entreprendre, a été conviée à une rencontre avec une cinquantaine de personnalités féminines organisée par le Préfet du Val de Marne. L'objectif de la soirée était de rendre hommage à la diversité des parcours et des talents des femmes du Département.



4 mars 2009 - Apès-midi théâtre avec l'EREA

(cf article ci dessous)

Le théâtre au service de la prévention des risques

Au mois de mars dernier, quelques membres de Vivre et Entreprendre ont été conviés à assister à un après-midi théâtre avec les élèves de l'EREA-CAVANA de Nogent sur Marne.

Cette pièce interactive entre le public et les apprentis comédiens avait pour thème la sensibilisation aux risques professionnels.

Ce spectacle a été animé par la troupe de comédiens de l'atelier théâtre Thierry AMONT.

C'est avec une formidable accroche que cette troupe de deux comédiens a réussi dans un premier temps à présenter des problèmes de sécurité puis à mettre en scène les élèves eux-mêmes dans le cadre de comportements rencontrés dans la vie professionnelle.

Ce spectacle s'est voulu entraîner avant tout une prise de conscience autour de la vigilance et de l'alerte aux risques.

Cette pédagogie directe mériterait d'être réitérée dans toutes les écoles d'apprentissage professionnel car elle a permis aux spectateurs de s'approprier un thème aussi important que celui des dispositions juridiques visées en matière d'hygiène et de sécurité dans le Code du Travail et qui s'imposent tant aux chefs d'entreprises, qu'aux salariés.

L'intérêt principal d'une telle démarche est son caractère pédagogique et préventif alors que les chefs d'entreprises appréhendent bien souvent ces règles sous leur aspect répressif.

Merci à l'EREA de nous avoir convié à cette excellente initiative !

Jean-Yves Feltesse,
Avocat, Vice-président
de Vivre et Entreprendre



Soirée de Présentation des projets d'immobilier d'entreprise du territoire

A l'invitation de Gilles CARREZ, Président de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, Député-Maire du Perreux-sur-Marne et Jacques JP MARTIN, Vice-Président de la CAVM, Maire de Nogent-sur-Marne, les entrepreneurs de la Vallée de la Marne ont pu prendre connaissance de l'aménagement des deux grands axes stratégiques de développement local que sont la ZAC du Canal au Perreux sur Marne et le Pôle RER A de Nogent sur Marne.



Cette soirée organisée par la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne, en partenariat avec les municipalités et Vivre et Entreprendre s'est déroulée à l'Hôtel de Ville de Nogent sur Marne, le 7 avril dernier et a mobilisé plus d'une centaine d'entrepreneurs.

Les deux pôles majeurs de l'aménagement du territoire précités vont connaître de profondes transformations dans les années à venir et offrir de nouvelles opportunités pour les activités économiques locales (bureaux, locaux d'activité, équipements collectifs, etc.). Avec plus de 23 000 m² de SHON de bureaux, et de nombreux logements, ces deux pôles, idéalement desservis par le RER A et les grands axes autoroutiers de la petite couronne parisienne, ont toutes les chances de séduire les chefs d'entreprises et leurs salariés.

Les entreprises présentes ont tout particulièrement apprécié que les

élus prennent le temps d'échanger avec eux en toute simplicité sur l'avenir du territoire de la Vallée de la Marne, mais également les efforts consentis en matière de constructions respectueuses de l'Environnement (normes HQE, chauffage, gestion des eaux usées, etc.) Certaines se sont même déclarées séduites par l'idée d'installer leur siège dans ces locaux moder-



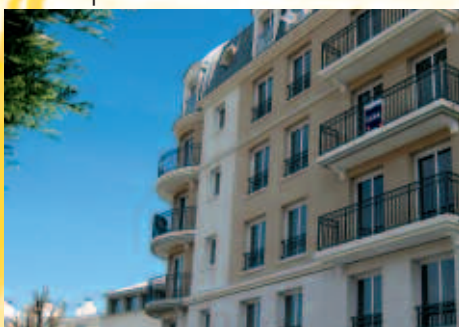
Quartier Leclerc / Baltard à Nogent Répartition (27 500 m² de SHON) :

- 12 500 m² de bureaux (entièrement affectés au siège social d'Eiffage)
- 3 500 m² destinés au commerce
- 2 000 m² de pépinière
- 5 500 m² de résidence service
- 70 logements dont 20% logements sociaux

Investisseurs-constructeurs : Eiffage

Stade d'avancement : début des travaux au premier semestre 2010, livraison au premier semestre 2012. Elaboration d'un contrat de programme entre la RATP, Eiffage et la mairie de Nogent. De septembre 2008 à janvier 2009 : concertation publique Jusqu'au premier trimestre 2010 : montage juridique, modification du POS, autorisations administratives, etc.

nes, de qualité et idéalement situés dans un cadre environnemental préservé, à deux pas de la capitale...



ZAC du Canal

Répartition (48 950 m² de SHON) :

- 11 230 m² de bureaux (volonté d'y implanter une ou deux entreprises de taille conséquente - minimum plateaux de 3 000 m²)
- + de 300 logements dont 30 % de logements sociaux

- Relocalisation du siège de l'entreprise PATTOU
- Maison de retraite

Investisseurs-constructeurs (bureaux): ICADE Tertial

Stade d'avancement : travaux débutés au 2ème semestre 2008, livraison progressive dans les trois ans à venir

Création d'entreprise : tout savoir sur le dispositif NACRE

Le Nouveau dispositif d'Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise (NACRE) annoncé fin 2008 par le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi est désormais opérationnel depuis le 1er janvier 2009.

Succédant notamment au dispositif EDEN (Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles) et aux chèques-conseils, NACRE se veut être un dispositif global d'accompagnement des porteurs de projets se substituant à de nombreux dispositifs existants.

Le parcours NACRE se décompose en trois phases, dissociables les unes des autres en fonction de l'avancement et des besoins du porteur de projet, à savoir :

- L'aide au montage de projet consistant en un accompagnement sous la forme de séances individuelles et collectives proposé par des cabinets et réseaux de conseil en création d'entreprise labellisés et conventionnés par l'Etat.
 - L'appui au financement par le biais d'une aide à l'obtention d'un prêt d'honneur à taux zéro (ancien dispositif Eden) pouvant aller jusqu'à 10 000 euros et obligatoirement adossé à un prêt bancaire.
 - L'appui au développement de l'entreprise créée ou reprise au travers d'un accompagnement destiné à viabiliser, rentabiliser et pérenniser l'entreprise.
- Il s'agit d'une aide à la fois sociale et éco-

nomique concernant exclusivement les porteurs de projets pouvant bénéficier de l'exonération ACCRE. Il s'agit principalement de la plupart des demandeurs d'emploi indemnisés (ARE, ASS), des bénéficiaires de certains minima sociaux (RMI, API), des demandeurs d'emploi non indemnisés inscrits à l'ANPE 6 mois au cours des 18 derniers mois, des jeunes de 18 à 25 ans et des personnes de plus de 50 ans inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi.

La possibilité de bénéficier de ce coup de pouce peut intervenir dès le montage du projet et jusqu'à 3 ans après la création / reprise de l'entreprise.

Le dispositif NACRE est intégralement financé par l'Etat.

Un site Internet complet mis en place par le Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi présente en détail les conditions d'accès et les différentes étapes de ce dispositif : www.entreprises.gouv.fr/nacre.

Les structures conventionnées sur le Val de Marne pour assurer la mise en oeuvre de ce dispositif sont les suivantes : Chambre des Métiers du Val de Marne à Saint-Maur, Association Espace pour Entreprendre à Orly et Seine Amont Initiative à Vitry sur Seine.

D'autres structures ont été labellisées mais non conventionnées et intègrent le dispositif NACRE en vue de délivrer des expertises spécialisées.

Paroles de PROS

Graphiste, illustrateur, photographe : Métiers d'Avenir ?

Il est des crises économiques, passagères, cycliques et il en est d'autres mentales, plus structurelles plus pernicieuses. Le développement de l'informatique, de l'internet ont engendré une foule d'idées reçues sur le travail de l'image fixe ou animée, illustrative ou informative : Gratuité, facilité, universalité. « Dreamweaver », « Photoshop », « Illustrator » ou tout simplement « microsoft words » d'illustres noms de logiciels qui mettent de nos jours la conception graphique et web à la portée de chacun d'entre nous.

Nous concevons tous qu'il n'est pas nécessaire de faire appel à un plombier pour changer un joint de robinet ou de faire appel à un avocat pour régler un litige tarifaire avec sa banque. Néanmoins la consultation chaque mois de « plomberie magazine » ou de legifrance.fr ne font pas de nous des personnes compétentes pour installer une chaudière ou plaider devant une cour de justice. Evidence, non ! Ce raisonnement ne fonctionne pas pour le travail d'un graphiste, d'un photographe.

Combien de fois entend-je de la part d'un prospect « Oh ! il suffit de faire une photo et cela ira bien pour nous. » Réduire le travail de photographe à celui d'un presse-bouton équivaut à limiter le travail d'un avocat à la simple lecture du code pénal.

L'identité visuelle de nos entreprises résulte d'un véritable travail. Le concepteur graphiste doit avoir une vision globale de la société, de son secteur, de son vécu, de sa philosophie. Ensuite il doit s'adapter à une stratégie de communication pour concevoir des supports (papiers, signalétiques, PLV, ou virtuels). Enfin, le message est finalisé en fonction de la cible visée. C'est tout ce travail de réflexion en amont que l'on retrouve derrière un "simple" logo ou une charte graphique.

La communication obéit à des règles graphiques, physiques. Méconnaître ces lois c'est être contre productif, et rater sa communication d'entreprise..



Patrick Loué
Concepteur graphiste
& illustrateur
06 24 81 04 08



Xavier Merckx
Photographe
06 86 88 74 36

Vous voulez créer, reprendre, transmettre une entreprise ?

Contactez l'atelier Création de Vivre et Entreprendre et bénéficiez ainsi de conseils de professionnels. Nos juristes, experts-comptables, banquiers, assureurs et conseillers en communication sont là pour vous orienter dans vos démarches, dans la plus stricte confidentialité. Vous serez reçus individuellement dans le cadre de permanences de l'atelier assurées chaque mardi (entretiens individuels).

Certains opérateurs intervenant au sein de l'atelier sont labellisés NACRE en vue de vous faire bénéficier d'expertises spécialisées.

Contactez-nous au : 01 43 24 78 99 ou par e-mail : contact@vivreetentreprendre.com

Focus adhérents



Nadia Lescure, IBERIS Conseil

Vous êtes une entreprise ou une association en quête de développement ? Les services d'IBERIS reposent sur une solide expérience. Mon offre se décline en 3 points : le développement commercial (études de marché, argumentaires de vente, campagnes marketing, recherche de partenariats, ...), la promotion (publicité, relations presse, ...) et la communication (stratégie de communication, réalisation de supports, salons, événementiels ...).

Adhérente depuis 4 ans à Vivre et Entreprendre, j'ai été séduite par la convivialité et la capacité de l'association à porter des projets novateurs. J'ai évolué dans des secteurs high-tech, presse et institutionnels, où j'ai exercé des fonctions commerciales, marketing et communication. J'ai également dirigé des équipes et animé des projets transversaux.

Après ce parcours diversifié en tant que salariée, et forte d'une expérience de plus de 20 ans, j'ai franchi le pas de la création d'entreprise en 2006. Je souhaitais mettre à la portée des clients les compétences multidisciplinaires que j'avais acquises ainsi qu'une flexibilité qui me permet de gérer des projets variés en budget et durée. Par exemple : la réalisation d'un support de communication, d'une campagne marketing ou d'un événementiel.

J'ai ainsi accompagné en 2008, la réalisation de la première édition du CAREEP (Carrefour des Entreprises de l'Est Parisien), notamment pour la commercialisation des stands, la recherche de sponsors/ partenaires et la promotion du salon.

L'association me permet d'échanger avec d'autres entrepreneurs et d'être à l'écoute des évolutions dans différents domaines d'activités. Je suis très motivée par des initiatives nouvelles comme l'a été le CAREEP. Je vais de l'avant sur les projets et je continuerai à faire mon métier, avec entrain et passion, longtemps encore.

Contact IBERIS: Tél. : 09 75 79 94 60/ 06 74 84 60 15 -
mail : iberis.conseil@wanadoo.fr



Thierry Baux, b-ressource

« Transmettre, agir et partager » une nouvelle approche dans le domaine du conseil en Ressources Humaines

Les sociétés ont-elles le temps, le recul et l'expertise nécessaires pour évaluer le potentiel humain de leurs salariés par rapport à leurs objectifs ?

Savent-elles conjuguer harmonieusement les fonctions de leurs collaborateurs avec leurs profils et leurs personnalités ?

Après 20 ans d'expérience dans des fonctions commerciales et Marketing au sein de compagnies aériennes (Pan Am , TWA, Euralair) , complétées par quelques années en tant que Consultant chez Mercuri Urval ; Directeur Commercial (Sixt) et Directeur Général (Air Canada France et Expedia Europe du Sud), la démission entrepreneuriale a pris corps en 2007 avec B-ressource.

Une équipe de 2 personnes est dédiée au service de nos clients avec l'appui du groupe BFG (5 millions d'€ de CA annuel et 70 personnes), spécialisé sur le conseil et accompagnement en efficacité commerciale.

Nogentais depuis 1999, le siège social a été établi à mon domicile pour ensuite prendre des bureaux à Vincennes, j'ai tenu à faire partie d'une communauté d'entrepreneurs attachés à son cadre de vie économique et privée : la vallée de la marne.

L'objectif de l'entreprise :

Associer conseil et accompagnement opérationnel en matière de ressources humaines.

Sa conviction :

- Une compétence n'a de valeur que si la personnalité qui l'exerce est en adéquation avec son contexte.

Ses prestations :

- Le conseil en ressources humaines : se poser les bonnes questions pour agir avec efficacité sur le dimensionnement, l'évolution et la composante humaine de l'entreprise

- Le recrutement : de l'analyse du poste et de son contexte à l'intégration du nouveau collaborateur.

- La formation en Ressources Humaines : des accompagnements personnalisés proposés sur des besoins mesurables, acceptés et identifiés précisément

Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site : www.b-ressource.com ou contactez-nous au : +33 1 41 74 10 78



Bernard Doisne, Bio froid

Né en 1950, de formation électromécanicien, et thermodynamicien autodidacte, je suis très attaché à la qualité des relations humaines, un moteur que j'estime principal dans la vie. C'est dans cet esprit que je me suis naturellement rapproché de « Vivre et Entreprendre ».

J'ai créé la société, Bio Froid il y a maintenant 15 ans.

Située au 5 rue de la Gaîté au Perreux sur Marne, Bio Froid est une entreprise de services qui, dans un premier temps, était avant tout spécialisée dans le froid commercial et industriel au service de la restauration et de la cuisine de collectivité. Par la suite, notre équipe technique et commerciale s'est étoffée pour répondre aux besoins de notre clientèle vers les domaines de la cuisson, de la laverie et de la buanderie.

Aujourd'hui, Bio Froid, c'est une équipe dynamique et performante dont la spécialité est la vente, l'entretien et le dépannage de matériel de froid, de cuisson, de climatisation et de pompes à chaleur, au service aussi bien, des entreprises, des collectivités que des particuliers.

Nous sommes disponibles pour vous conseiller et vous suivre dans vos projets.

Au fil de toutes ces années riches en expériences, j'ai toujours souhaité suivre les évolutions technologiques et aujourd'hui, Bio Froid est une entreprise qui s'implique et s'investit pleinement dans le développement durable et s'applique à respecter les décrets sur la préservation de la planète (récupération des déchets, fluides frigorigènes et huiles frigorigènes, avec la traçabilité qui s'impose).

Reconnue pour la 4ème année consécutive par la Chambre des Métiers par l'obtention de la Charte Qualité, je vous invite à consulter notre ministre Internet via le site CMA 94 : www.cm94.com

Bio Froid 5 rue de la Gaîté 94170 Le Perreux sur Marne
mail : bio-froid@wanadoo.fr Tél. : 01 48 72 54 31 - Fax : 01 48 72 42 17

Prochaine parution : septembre 2009



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA VALLEE DE LA MARNE
92, avenue du Général de Gaulle
94170 Le Perreux-sur-Marne

Directrice de la publication : Andrée Malissein

Rédaction : Amélie Soumet, Xavier Merckx

Crédit photos : Préfecture du Val de Marne, Mairie de Nogent sur Marne, Didier Gerfaud, Patrick Loué

Conception et réalisation : Patrick Loué

Impression : Graphitec